Indigita

Communiqué de presse

Indigita a publié un nouveau cours en ligne sur les éléments essentiels de MiFID II pour les intermédiaires financiers

Genève, 8 mai 2024 - Indigita SA présente un nouveau cours MiFID II adapté aux banques et aux gestionnaires d'actifs fournissant des services d'investissement ou exerçant des activités d'investissement soumises à la réglementation MiFID II. Il permet aux participants de parfaire leurs connaissances et compétences concernant les exigences et pratiques en matière de protection des investisseurs. La formation est reconnue par la SAQ Swiss Association for Quality.

La directive MiFID II, en vigueur depuis janvier 2018, est une directive globale établie par l'Union européenne. Elle vise principalement à atteindre les objectifs suivants :

- Protection des investisseurs: Elle définit les conditions opérationnelles permettant aux entreprises d'investissement de fournir des services d'investissement, en mettant l'accent sur la garantie d'une protection solide des investisseurs;
- Harmoniser le cadre réglementaire : La MiFID II vise à harmoniser le cadre réglementaire qui régit les services d'investissement dans l'Union européenne, afin de promouvoir la cohérence et l'équité;
- Renforcer la transparence du marché: En augmentant la transparence du marché européen des valeurs mobilières, MiFID II vise à renforcer la confiance, à aborder des domaines qui n'étaient pas réglementés auparavant et à faire en sorte que les autorités de surveillance disposent de pouvoirs suffisants pour s'acquitter efficacement de leurs tâches.

Le cours passe en revue chaque pilier de la réglementation, y compris :

- Classification des clients pour garantir que les clients reçoivent le niveau de protection et d'information approprié;
- La protection des investisseurs pour garantir que les intermédiaires financiers agissent au mieux des intérêts des clients;
- L'adéquation pour évaluer si le service ou le produit d'investissement est approprié;
- L'adéquation pour évaluer les connaissances, l'expérience, la situation financière et les objectifs d'investissement du client;
- La gouvernance des produits pour assurer une distribution appropriée des produits aux clients finaux;
- Transparence et exigences accrues en matière de rapports.

Grâce à des modules interactifs, les participants acquerront des connaissances théoriques et pratiques pour mieux comprendre les exigences organisationnelles relatives aux conflits d'intérêts, à la protection des actifs des clients et à la gouvernance des produits.

Les cours en ligne prennent environ 45 minutes à compléter et se concluent par une évaluation finale pour valider le progrès d'apprentissage des participants. À l'issue de la formation, les participants recevront un certificat.

Pour tester la version démo du cours MiFID II, veuillez cliquer sur le lien

Les cours de formation en ligne sont disponibles dans le cadre d'un abonnement d'entreprise ou peuvent être achetés par des professionnels individuels directement via la boutique en ligne d'Indigita : https://e-shop.indigita.ch

Pour plus d'informations sur la formation MiFID II d'Indigita :

https://www.indigita.ch/mifid-2-refresher

À propos de Indigita SA

Indigita SA est une société suisse de réglementation (regtech) basée à Genève qui fournit une suite de formations interactives, d'outils numériques et d'API pour aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. Indigita est la branche regtech du groupe BRP et combine les connaissances réglementaires de pointe de sa société mère BRP Bizzozero & Partners SA et de sa société sœur BRP Tax SA avec des canaux numériques innovants. Indigita offre aux banques et aux gestionnaires d'actifs un accès efficace à la collection la plus complète et la plus récente de règles transfrontalières pour plus de 190 juridictions.

www.indigita.ch



Accédez à nos brochures ou prenez rendez-vous

Contact Média

Laura Vermeulen Head of Strategy & Business Development +41 76 325 38 66 laura.vermeulen@indigita.ch